



07 janvier 2024

La dette écologique des pays riches

SAINT-EUSTACHE

146 rue Rambuteau - 75001 Paris

www.saint-eustache.org

"Il est évident que les nations les plus riches ont accumulé une dette écologique"

Pape Francois, *Laudato Si'* §51

Les pays riches qui prélèvent des ressources et rejettent des déchets en excès émettent en particulier des gaz à effet de serre au-delà de leur juste part (*Laudate Deum* §72), car la capacité d'absorption de l'atmosphère qui appartient également à tout le monde, est limitée. En revanche, les pays pauvres, peu équipés et faiblement émetteurs (l'Afrique sub-saharienne a émis 0,5% des émissions globales depuis 1850), sont les principales victimes du dérèglement climatique et subissent des préjudices croissants.

Les responsabilités sont donc "communes mais différenciées", comme le reconnaissent déjà la conférence de Rio en 1992 et les Accords de Paris en 2015. Se constitue ainsi au fil des années une dette écologique que les Cop et le débat public excluent ou feignent d'ignorer alors qu'il est possible de la calculer.

Depuis 2015 le Pape François nous alerte :

Le 30 août 2023, il rappelait le constat établi en 2015 sur l'évidence de la dette écologique des pays riches soulignant toute son actualité, 8 ans après *Laudato Si'*. Dès 2015 il demande de "soldier cette dette en limitant de manière significative la consommation de l'énergie non renouvelable et en apportant des ressources aux pays qui en ont le plus besoin..." (LS §51)

Dans *Laudate Deum* (§34 et suivants), il appelle à intensifier la coopération internationale alors que nous avons de plus en plus conscience que notre avenir climatique va se décider aussi en Inde au Nigeria et en Egypte. Il dénonce l'asymétrie et les blocages des relations Nord Sud :

"la dette extérieure des pays pauvres s'est transformée en un instrument de contrôle, mais il n'en est pas de même avec la dette écologique" (LS §51 et 52).

De fait il n'existe aucun dispositif contraignant liant les préjudices subis par les pays du Sud aux responsabilités des pays les plus émetteurs ; en effet les Accords de Paris excluent même toute forme légale de reconnaissance de responsabilité ; ils précisent que l'Accord (au §51) "ne comporte ni ne fournit de base à aucune dette ou compensation".

Cela explique et justifie que le ressentiment des pays du sud augmente (voir LD §52).

Pourtant les évaluations récentes de la dette écologique ont de quoi donner le vertige :



Les pertes de biodiversité donc la dette écologique étant difficiles à cerner, on s'intéressera ici aux évaluations de la seule dette climatique. Il est possible de la calculer en considérant la quantité de CO2 qu'il est encore possible d'émettre globalement en restant en deçà d'un objectif (par ex. 2°), d'en déduire la quote-part de chaque pays en fonction par exemple de sa population, et en associant aux quantités en excès un prix du CO2 en se référant aux documents du GIEC. Plusieurs modes de calcul existent en liens avec différentes manières de définir la dette.

Le FMI* estimait en 2023 la dette de 131 pays riches pour la période 1959-2018 à "environ 59 000 milliards de dollars" ; selon l'ONG Oxfam, elle représente "13 000 milliards de dollars dus aux pays pauvres" par les pays du G7 ; l'OFCE** l'estime pour l'Europe à "50% du PIB donc à environ 8000 milliards".

Les chercheurs A. Fanning et J. Hickel*** aboutissent à "192 000 milliards de dollars".

Ce bref survol montre d'emblée que les fonds décidés par les récentes Cop, "Fonds d'adaptation" (soit 100 milliards par an à partir de 2020, qui sont en fait surtout des prêts) et "Pertes et Dommages" au bénéfice des pays du Sud sont sans commune mesure avec la dette écologique. Selon la climatologue Valérie Masson Delmotte, le fonds "Pertes et Dommages" est "équivalent au salaire des trois joueurs de football les mieux payés"

Ces fonds ont été sous les projecteurs de l'actualité.

À quelles conditions le débat public s'emparera-t-il du sujet beaucoup plus sensible de la dette écologique ?

Le groupe Conversion écologique

Laudato Si (LS) en pdf : https://www.vatican.va/content/dam/francesco/pdf/encyclicals/documents/papa-francesco_20150524_enciclica-laudato-si_fr.pdf

Laudato Deum (LD) en pdf : https://www.vatican.va/content/francesco/fr/apost_exhortations/documents/20231004-laudate-deum.pdf

*Fonds Monétaire International, article en ligne publié le 2.09.2023 intitulé "Régler la dette climatique"

**Observatoire français des Conjonctures Economiques "La dette climatique en Europe" Paul Maliet et Xavier Timbeau, 2018

***A. Fanning et J. Hickel "Compensation for atmospheric appropriation" revue *Nature Sustainability*, 5.06.2023

Agenda paroissial

- Du 14 déc. au 16 janvier Expo *Astre* dans l'église (Clara Daguin, diplômée de l'école des arts décoratifs)
- Dimanche 7 janvier Quête impérée : aide à l'Église d'Afrique
- Dimanche 7 janvier 19h Groupe Jeunes adultes
- Vendredi 12 janvier 18h30 Réunion équipe pastorale
- Samedi 13 janvier 11h Réunion de préparation au baptême
- Samedi 13 janvier 11h Catéchisme et Éveil à la foi
- Samedi 13 janvier 15h-18h30 Préparation au mariage
- Dimanche 14 janvier 8h30-11h Préparation au mariage
- Mardi 16 janvier 19h Dialogue contemplatif

La paroisse Saint-Eustache va fêter ses 800 ans
le week-end des **2-3-4 février 2024**.

Retenez la date dès maintenant !

Chaque semaine, une info, une anecdote...
en rapport avec cet événement important

Saint-Eustache fête ses



Les 2,3,4 février 2024

Programme :

Vendredi soir 18h, puis 20h30 : événement théâtral sur la vie de saint Eustache, avec déambulations dans l'église

Samedi matin, 10h et 11h : deux visites guidées de l'église

Samedi 15h : conférences et table ronde sur l'histoire et la place de Saint-Eustache hier et aujourd'hui ; **Samedi 19h** : mystère médiéval sur la vie de saint Eustache, avec récitant, marionnettes, chanteurs et musiciens.

Dimanche 10h30 : messe présidée par Mgr Ulrich

Dimanche 15h : concert avec maîtrise de ND et Chanteurs de Saint-Eustache



Le Denier de l'Église est entièrement financé par les dons des fidèles. Il permet de contribuer au traitement des prêtres, à la rémunération des laïcs salariés, et de financer une partie des charges de la paroisse.

Si l'Église peut tant vous donner, c'est aussi grâce au Denier

À Saint-Eustache, pour atteindre le niveau escompté à fin 2023, il nous manque environ 40 500 euros pour 49 donateurs. Si vous voulez que votre don soit compté sur 2023, il doit nous parvenir impérativement **avant le 15 janvier 2023**.

Merci par avance !



Voltaire, *L'Ingénu* : une pause déjeuner pour discuter littérature avec Robert Churlaud **lundi 8 janvier à 12h45** au collège des Bernardins. Pourquoi ce livre est-il important ? Comment l'auteur a-t-il marqué son époque ? En quoi le style du livre est-il remarquable ?

L'Europe à l'épreuve de ses plus proches voisins : table ronde **mardi 9 janvier à 20h** au collège des Bernardins, en présence de Céline Spector, philosophe, Hamit Bozarslan, docteur en histoire et en études politiques, Pierre Buhler, ancien ambassadeur en Pologne et ancien directeur de l'Institut de France.

Jésus : un mythe littéraire ou un personnage historique ? : avec le père Jérémy Rigaux, enquêtons dans la Bible, mais aussi dans l'histoire et dans l'archéologie **mercredi 10 janvier à 19h30** au collège des Bernardins.

Banquet-philo : Nos émotions peuvent-elles nous tromper ? Les émotions comme moteur de nos actions, voire de discernement ? Patricia Strauss, professeure de lettres et de philosophie, invite des acteurs, chanteurs, hommes de lettres, artistes et humoristes **samedi 13 janvier à 16h30** au collège des Bernardins. Echange suivi d'un apéritif.

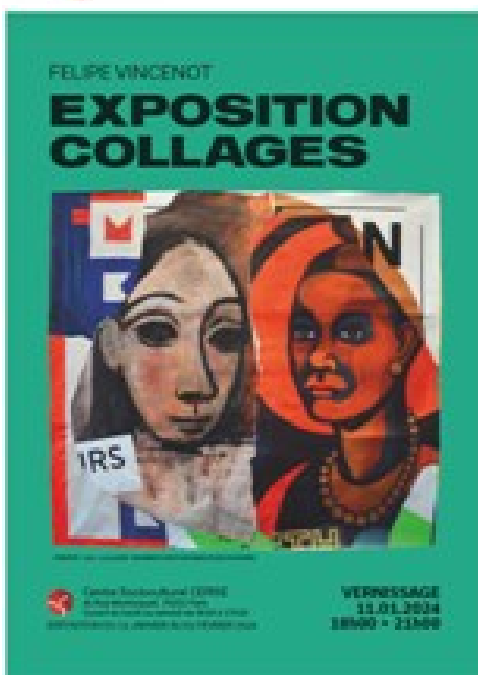
Pour ces quatre propositions, plus d'infos à contact@collegedesbernardins.fr



Centre CERISE
46 rue Montorgueil 75002 Paris
Tel: 01 42 21 39 91

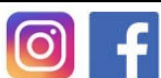
**Exposition Collages de Felipe Vincenot
du 11 janvier au 2 février 2024.**

Vernissage jeudi 11 janvier de 18h à 21h.



« Tous ces collages sont composés à partir d'œuvres créées par des artistes au talent immense. Ils me nourrissent, et je prends un plaisir jubilatoire à les rassembler, comme un passeur, entre leurs époques, leurs styles et leurs sensibilités. Ainsi, je réinvente des emblèmes subjectifs du « Beau », afin de donner naissance à des visions hybrides. Ces interprétations sont comme des « trophées » arrachés au quotidien. Elles proposent une relecture, active et poétique de

ces œuvres. Parce que la vie est courte et que l'art est infini »



@eglisesainteustache